

QUARTIER CROIX ROUGE
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Concession de Service Public Réseau de chaleur de la ZAC de la Croix Rouge



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Exercice 2021 / 2022
7/CJ2022

V1

HISTORIQUE DU CONTRAT

Convention de Délégation de Service Public

Délégataire	: Idex Territoires
Signature du marché	: 23 juin 2021
Validation Préfecture	: 30 juin 2021
Echéance initiale de la Délégation	: 30 juin 2036
Période de l'exercice	: du 01 juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1

Idex Croix Rouge Géothermie

Conformément à l'article 8 de la Convention, Idex Territoires a créé une société dédiée au service délégué.

Dénomination	: Idex Croix Rouge Geothermie
Forme juridique	: Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Capital	: 81 562,00 Euros
Adresse du siège	: 1 bis rue Yves Dumanoir 95150 Taverny
Immatriculation	: 16 juillet 2021
Période de l'exercice social	: du 01 octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1

Avenant n°1

Signature de l'Avenant	: 18 novembre 2021
Validation Préfecture	: 23 décembre 2021
Objet	: Création de la société dédiée Idex Croix Rouge Géothermie Mise à jour des Règlement de Service et Police d'Abonnement

Avenant n°2

Conseil municipal	: 23 juin 2022
Signature de l'Avenant	: 04 juillet 2022
Objet	: Acter l'échec de la géothermie Adapter la mixité énergétique actuelle Prendre en compte la baisse des investissements générée par la non réalisation de la solution géothermale → baisse du R2.

PREAMBULE

Ce rapport est établi conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 le modifiant (cf article 68 de la Convention de Délégation de Service Public).

Il concerne les événements qui se sont déroulés durant la période allant du 01^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Ce premier exercice de la Délégation de Service Public a principalement été l'objet de la première partie des travaux de premier établissement

Cet exercice a été marqué par :

- La prise en charge du contrat
- La poursuite de la crise sanitaire liée à la présence du COVID-19 et notamment les impacts organisationnels des équipes et en approvisionnement concernant le matériel et les travaux. La continuité de service a été assurée pendant toute la période, une organisation adaptée a été mise en place (séparation des équipes, désinfection régulière, mises en place de procédures, approvisionnement en masques, combinaisons, gels hydroalcoolique, lingettes nettoyantes, ...).
- La réalisation du forage de reconnaissance et le constat de son échec

SOMMAIRE

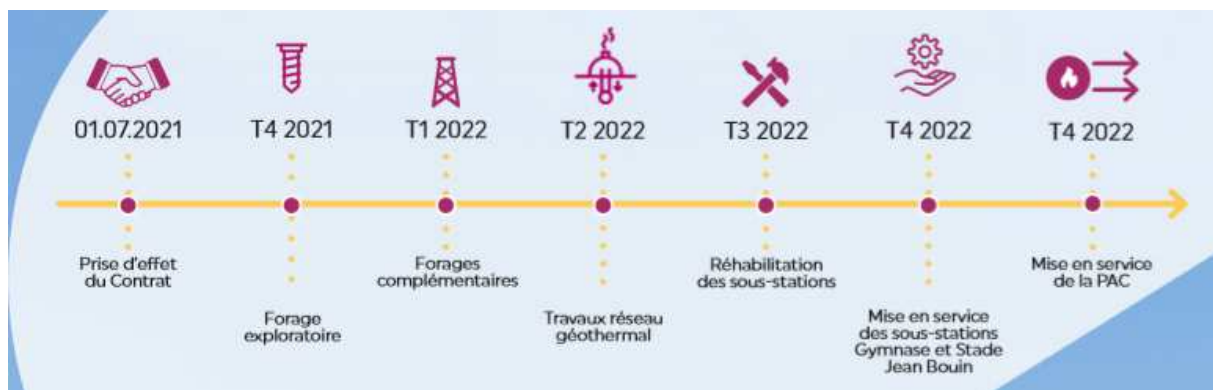
1	Compte rendu technique	6
1.1	Travaux de premier établissement.....	6
1.1.1	Centrale géothermale	6
1.1.2	Découplage des sous-stations	7
1.1.3	Travaux Centrale	7
1.1.4	Inventaire des ouvrages et des biens	8
1.2	Bilan énergétique	9
1.2.1	Caractéristiques de la saison	9
1.2.2	Quantités de chaleur vendues	9
1.2.3	Quantités d'énergies achetées.....	9
1.2.4	Agrément du réseau.....	11
1.2.5	Rendement des installations.....	12
1.3	Exploitation	14
1.3.1	Equipe d'exploitation	14
1.3.2	Faits marquants.....	14
1.3.3	Gros entretien et renouvellement des équipements.....	15
1.4	Contrôles règlementaires	16
2	Compte rendu financier	17
2.1	Recettes.....	17
2.1.1	Evolution du nombre d'abonnés.....	17
2.1.2	Recettes de l'exercice 2021/2022	17
2.1.3	Evolution des tarifs.....	17
2.1.4	Recouvrement.....	19
2.2	Dépenses	20
2.2.1	Conventions Groupe IDEX	20
2.2.2	Compte GER	20
2.2.3	Redevance ville.....	20
3	Compte rendu comptable	22
3.1	Règles comptables	22
3.2	Compte de Résultat.....	22

1 Compte rendu technique

1.1 Travaux de premier établissement

1.1.1 Centrale géothermale

Conformément à notre offre, le calendrier prévisionnel de travaux était le suivant.



La réalisation du forage exploratoire a suivi le déroulé suivant :

- 27/10/2021 : constat d'huissier, prise de l'emprise
- 03/11/2021 : mise en place foreuse
- 05/11/2021 au 17/11/2021 : forage du trou pilote jusqu'à 61 mètres → panne foreuse
- 29/11/2021 au 06/12/2021 : retour foreuse réparée sur site : alésage jusque 25.8 m : présence bancs durs → outil usé, à changer
- 23/12/2021 : reprise alésage 22' jusque 69.5m
- 27/12/2021 : cimentation
- 06/01/2022 : descente des crépines, mise en place massif filtrant, réalisation air lift
- 17/01/2022 : début du développement
- 20/01/2022 : diagraphie : la quasi-totalité du flux vient de la zone 71-73 m/sol
- 31/01/2022 : Développement du puits par pompage alterné
- 02/02/2022 : traitement au peroxyde d'hydrogène
- 10/02/2022 : essais de puits de fin de forage
- 14-15/02/2022 : essais longue durée 24h
- 17/02/2022 : diagraphie
- 23/02/2022 : fin de chantier → déclaration échec auprès de la SAF
- 25-28/04/2022 : réalisation d'essais longue durée complémentaires à la demande de la SAF



La disponibilité de la ressource n'étant pas au rendez-vous, les forages complémentaires et les modifications en centrale n'ont donc pas été réalisés. Cela a été acté par l'avenant n°2.

1.1.2 Découplage des sous-stations

Les sous-stations 1 et 2 (résidences Jean Bouin) ayant des soucis sur leur secondaire pouvant impacter le réseau, elles ont été découplées en priorité dès l'été 2021.



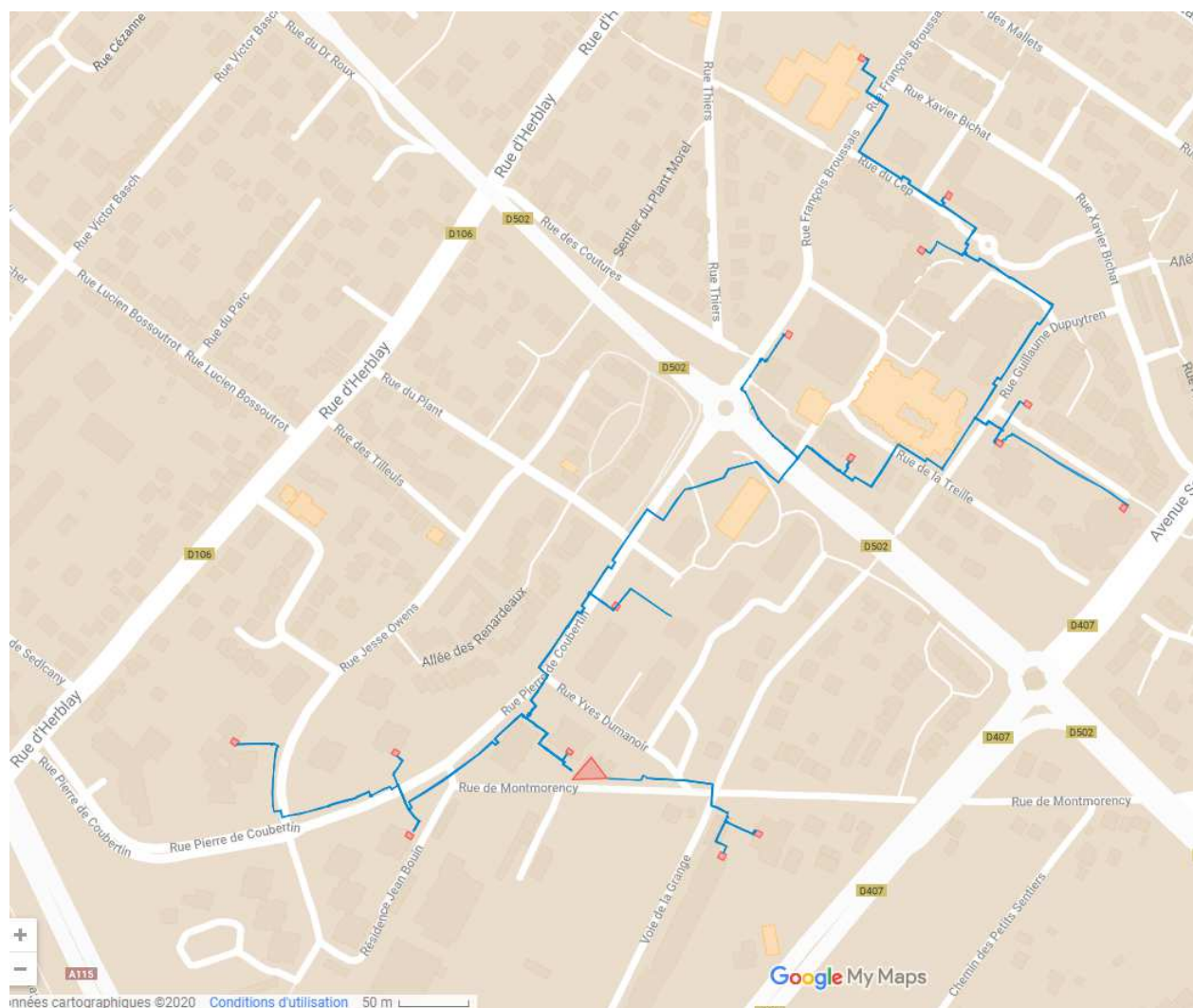
Découplage SST 2 – résidence Jean Bouin 2

1.1.3 Travaux Centrale

Le passage en variation de vitesse se fera dès que l'ensemble des sous-stations aura été découplé (à l'issue de l'été 2022).

1.1.4 Inventaire des ouvrages et des biens

La mise à jour de l'inventaire des ouvrages et des biens est disponible en annexe 1. En annexe 2 le plan des réseaux réalisés au 30 juin 2022.



1.2 Bilan énergétique

1.2.1 Caractéristiques de la saison

Par rapport à une rigueur hivernale trentenaire de 2 500 DJU, l'hiver 2021/2022 a été inférieur de 13% à la rigueur trentenaire, avec 2 166 pour la période du 15/09/2021 au 15/06/2022 correspondant à la saison de chauffe telle que définie dans la convention de délégation de service public.

1.2.2 Quantités de chaleur vendues

Le détail des quantités de chaleur sur l'exercice sont disponibles en annexe 4.

En synthèse, les consommations globales observées sont les suivantes :

	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21
CHAUFFAGE	32	10	13	564	1 286	1 380
ECS	254	252	246	260	306	312
TOTAL	286	262	259	824	1 592	1 692

	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
CHAUFFAGE	1 686	1 326	1 156	889	212	74	8 628
ECS	319	269	298	244	270	322	3 278
TOTAL	2 005	1 595	1 454	1 133	482	322	11 906

Les consommations des 14 sous-stations représentent 12 GWh d'énergie utile consommée par les clients avec un ratio chauffage/ECS caractéristique des constructions de l'époque du quartier.

1.2.3 Quantités d'énergies achetées

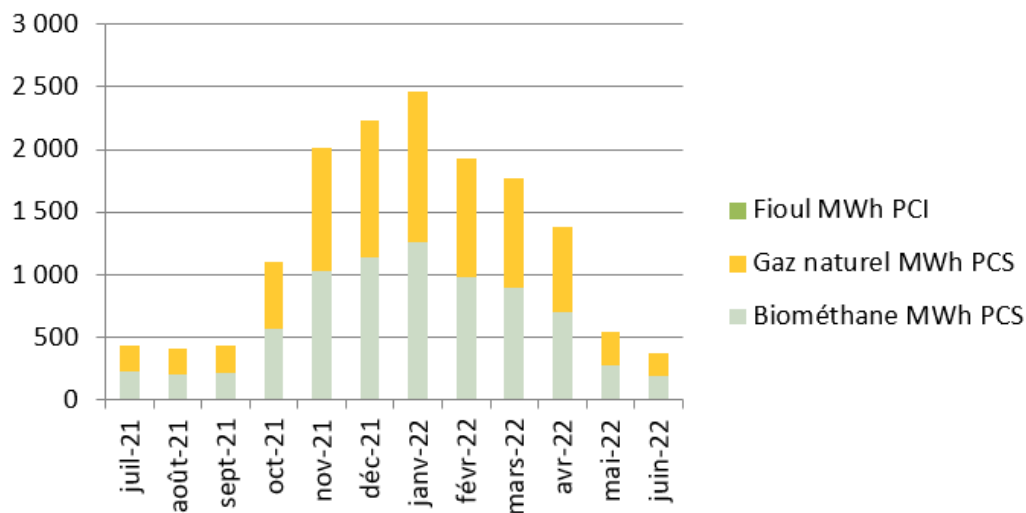
Les quantités d'énergies achetées sur l'exercice sont de trois types :

*Gaz naturel
Biométhane
Fioul*

Les quantités d'énergies achetées (données factures) sur l'exercice sont disponibles ci-dessous :

	Biométhane MWh PCS	Gaz naturel MWh PCS	Fioul MWh PCI
juil-21	224	215	0
août-21	206	198	0
sept-21	220	211	0
oct-21	562	540	0
nov-21	1 028	988	0
déc-21	1 141	1 096	0
janv-22	1 256	1 207	0
févr-22	983	945	0
mars-22	900	865	0
avr-22	704	676	0
mai-22	277	266	0
juin-22	190	183	0
TOTAL	7 690	7 389	0

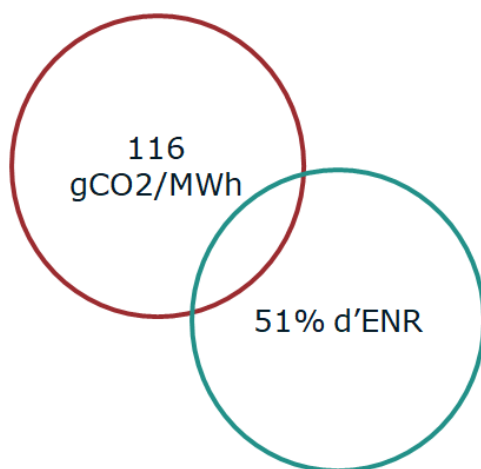
Energies primaires (MWh)



Le fioul n'a pas du tout été utilisé. Sur l'exercice, nous avons eu 51% de biométhane et 49% de gaz naturel tous les mois.

1.2.4 Agrément du réseau

Les publications SNCU permettent d'accéder à ces valeurs. Ces dernières sont déterminées en année civile. La dernière disponible est celle de 2021. La publication correspondante est disponible en annexe 7.



Données SNCU 2021

A noter que cette année, la notion de poids de CO₂ intégrant l'analyse du cycle de vie (ACV) des combustibles primaires est intégrée afin de répondre à la nouvelle réglementation thermique (RE2020). Cette dernière ne reconnaissant pas les Garanties d'Origine du Biométhane (GOB) comme énergie renouvelable, les taux d'ENR et poids CO₂ calculés pour la RE 2020 sont respectivement de 0% et 265 gCO₂/MWh.

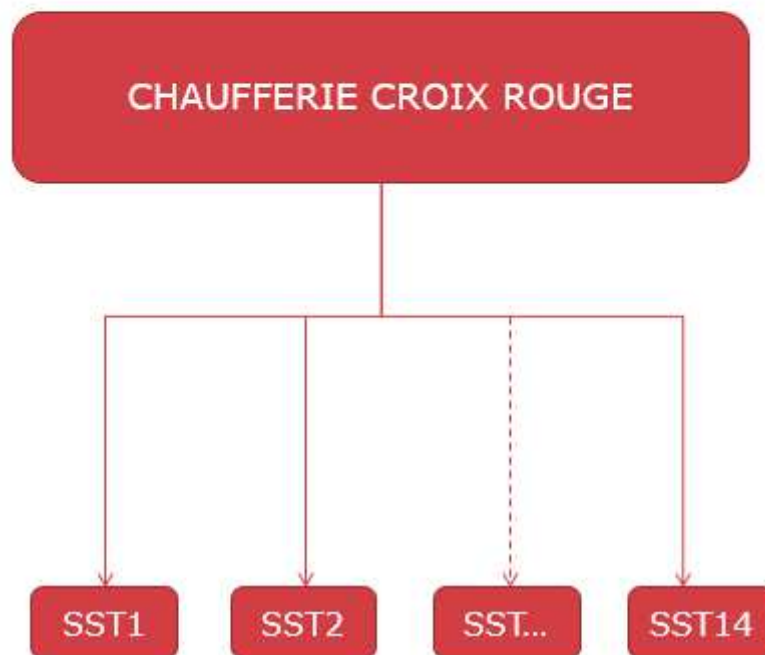
1.2.5 Rendement des installations

Les productions en place suivent le schéma suivant :



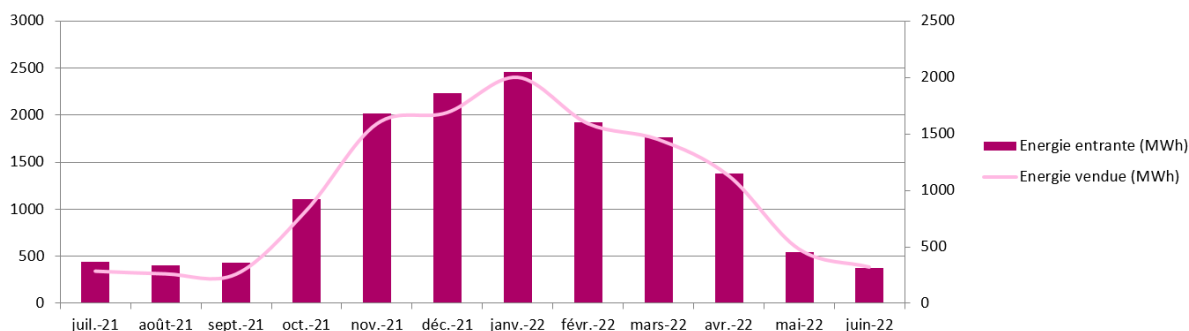
Biométhane

Gaz



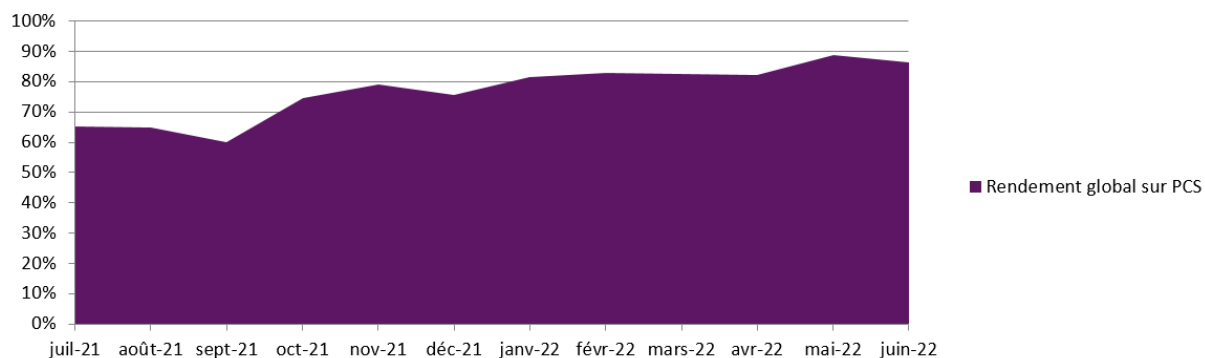
Le rendement global (production et distribution) est ainsi suivi en rapportant la consommation en sous station aux énergies entrantes (détail en annexe 5) en chaufferie. Ces données sont rappelées dans le graphe ci-dessous :

Energies entrante et distribuée (MWh)



Le rendement global « production+distribution » est ainsi le suivant :

Rendement global sur PCS



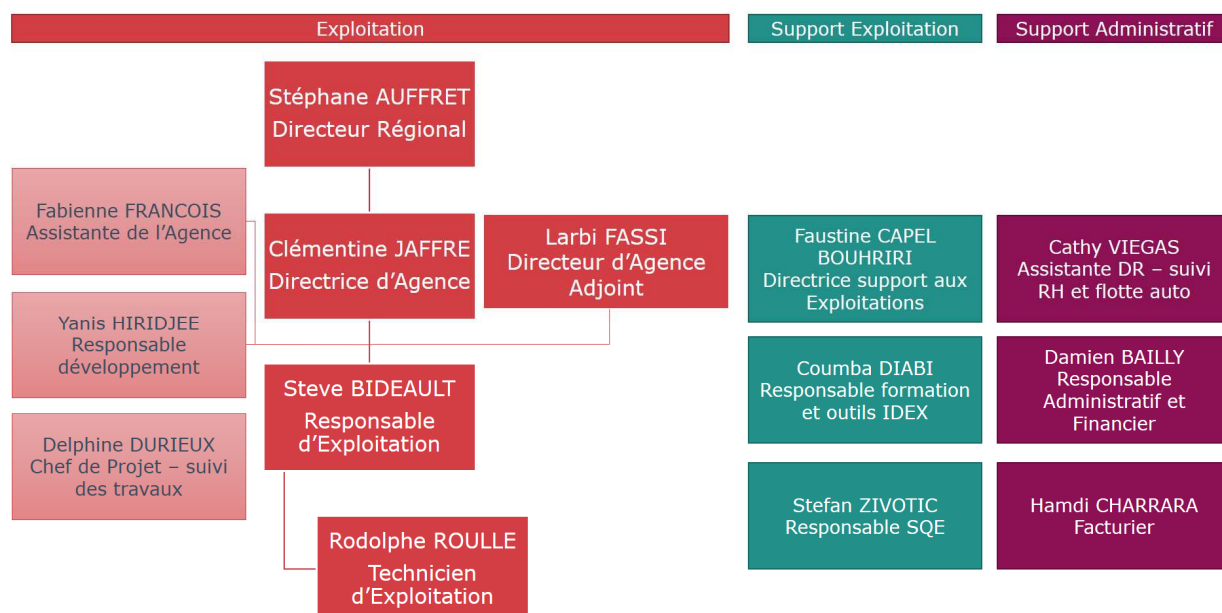
Les rendements estivaux sont systématiquement dégradés : les pertes thermiques sont proportionnellement plus importantes lorsque la quantité d'énergie desservie est faible. Cela est notamment visible au mois de septembre pour lequel les consommations vendues sont plus faibles qu'au mois précédent pour les mêmes pertes, faisant chuter le rendement global. A noter que la réalisation des travaux dans les sous stations ont nécessité des vidanges et remplissages qui expliquent également le rendement de septembre.

A l'inverse, on constate que le découplage des sous stations porte ses fruits : les rendements de 2022 sont clairement optimisés suite aux mises au point réalisées par l'équipe d'exploitation suite aux premiers découplages qui ont déjà permis des changements de conduite.

1.3 Exploitation

1.3.1 Equipe d'exploitation

L'organigramme de l'équipe d'exploitation des installations de la DSP IDEX Croix Rouge Géothermie est le suivant :



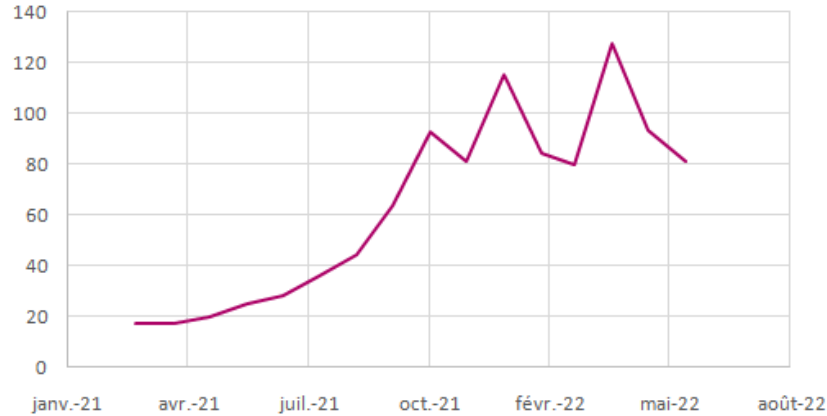
1.3.2 Faits marquants

Cet exercice a été marqué en premier lieu par le renouvellement du contrat : un nouveau programme de travaux de premier établissement, une nouvelle société dédiée. L'objectif était de continuer à verdir le mix énergétique grâce à l'ajout d'une PAC sur géothermie superficielle (Yprésien).

Malheureusement, le forage de reconnaissance a révélé une absence de ressource au droit de notre zone d'exploitation malgré des traitements complémentaires au peroxyde d'hydrogène.

En parallèle, le présent exercice a connu un contexte économique hors norme avec une flambée des matières premières et des énergies primaires. Le plus impactant pour le contrat étant l'évolution du prix du gaz partant d'un tarif anormalement bas pour atteindre des niveaux historiques extrêmement élevés.

PEG (€HT/MWh PCS)



Evolution du PEG Month Ahead

Nous avons également subi la poursuite de la crise sanitaire. L'impact a tout d'abord été organisationnel et logistique afin de maintenir les équipes opérationnelles tout en leur garantissant leur sécurité. Il l'a été d'autre part au regard de la technique avec des difficultés d'approvisionnement en matériel.

1.3.3 Gros entretien et renouvellement des équipements

Le bilan des opérations de gros entretien et renouvellement des équipements est disponible ci-dessous :

	R23	Dépenses exercice
2021/2022	121 163.11	8 081.45
Cumul	121 163.11	8 081.45
Solde au 30/06/22 :		113 081.66

Les détails et bilan des opérations de gros entretien et renouvellement des équipements sont disponibles en annexe 6.

1.4 Contrôles réglementaires

La chaufferie de Taverny est une ICPE soumise à déclaration.

Ces dispositifs fixent le cadre spécifique de fonctionnement de ces installations. En complément, les contrôles réglementaires en vigueur s'appliquent également (contrôles des disjoncteurs, des armoires électriques, ...). Ils sont précisés en annexe 8.

2 Compte rendu financier

2.1 Recettes

2.1.1 Evolution du nombre d'abonnés

Puissances souscrites au 30/06/22:

- Chauffage: 6 275.6 kW
- ECS: 1 834 kW
- Chaud total : 8 110.20 kW

Les valeurs par abonné sont précisées en annexe 9.

A noter que I3F n'avait pas signé ses polices d'abonnement (sous-stations 1 et 2) à la fin de l'exercice.

2.1.2 Recettes de l'exercice 2021/2022

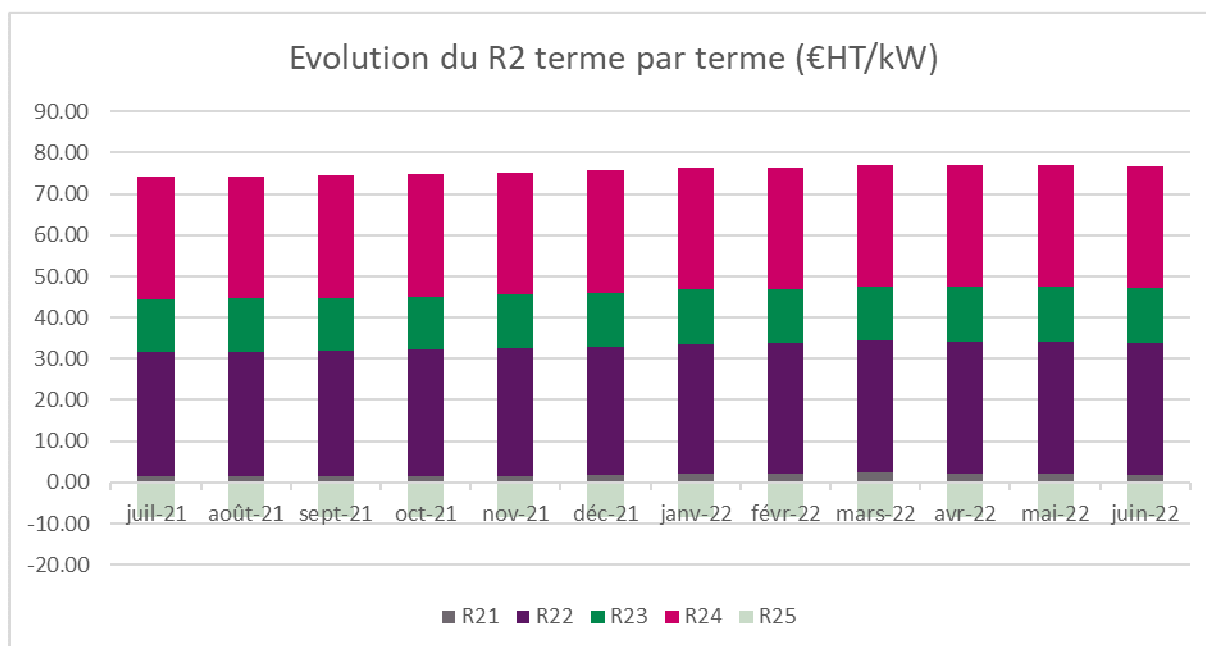
Les chiffres d'affaires R1 et R2 sur l'exercice sont les suivants (détail en annexe 11) :

Prestations (€HT)		Total général
R1	R2	
€HT	€HT	€HT
1 423 877	539 550	1 963 427

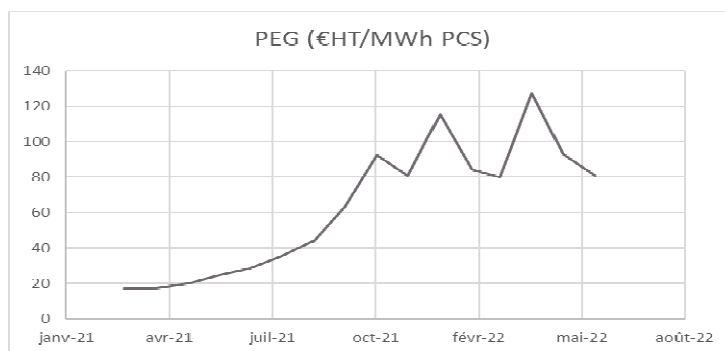
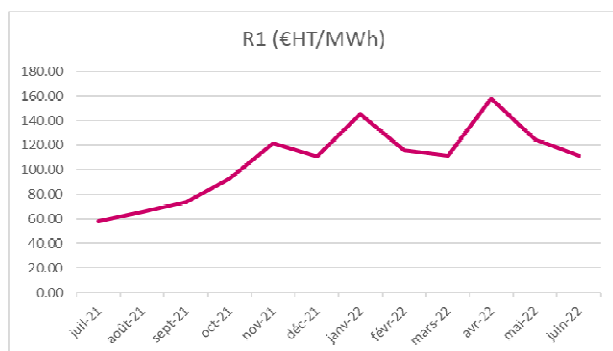
2.1.3 Evolution des tarifs

Les tarifs de base de la Délégation de Service Public sont en valeur avril 2021. Leur évolution est disponible en annexe 13.

Le graphe ci-dessous reprend l'évolution des différents termes du R2, très stable, avec une valeur moyenne à 67.26 €HT/kW.



Le R1 a, lui, été très fortement volatile. Ces évolutions sont à rapprocher de l'évolution du PEG qui a subi de très fortes évolutions. Ces augmentations sont principalement dues à 2 facteurs : en premier lieu, la reprise des activités, voire un phénomène de rattrapage suite aux ralentissements des productions industrielles dus au COVID. A cela s'est rajouté le déclenchement de la guerre en Ukraine



Afin de faire face à cette flambée des prix, un bouclier tarifaire a été mis en place à l'hiver 2021 afin de protéger les ménages de la hausse du prix du gaz d'autant plus sensible que les tarifs du marché étaient historiquement bas l'été précédent.

Afin d'étendre ce bouclier tarifaire aux logements alimentés via des réseaux de chaleur ou des chaufferies collectives intégrant en tout ou partie du gaz naturel dans le mix énergétique contractuel de la chaleur livrée, le décret n° 2022-514 est paru au Journal Officiel le 10 avril 2022. La période d'application de ces aides sur l'exercice s'étend du 01/11/2021 au 28/02/2022.

Cette aide est réalisée sous forme de remboursement et est « transparente » pour IDEX Croix Rouge Géothermie qui se charge de faire la demande de subvention auprès de l'ASP et le rembourse ensuite aux abonnés pouvant en bénéficier.

Le bilan de la tranche 1 est précisé dans le tableau suivant :

	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	TRANCHE 1
SST3	3 662.26	7 229.91	8 636.34	6 917.45	26 445.96
SST4	2 814.16	5 958.32	6 878.50	5 622.96	21 273.93
SST5	1 349.25	2 506.85	2 942.47	2 386.72	9 185.30
SST7	1 985.33	4 178.09	4 738.52	4 247.56	15 149.50
SST8	616.80	1 380.59	1 452.13	1 213.59	4 663.10
SST9	3 893.56	7 811.21	8 368.84	7 888.32	27 961.93
SST10	3 970.66	7 883.87	9 438.83	7 281.53	28 574.89
SST12	2 698.51	5 849.33	5 541.01	5 461.15	19 549.99
SST13	2 582.86	5 195.36	5 846.73	5 016.16	18 641.11
SST14	289.13	544.97	687.85	525.89	2 047.83
TOTAL	23 862.50	48 538.50	54 531.22	46 561.33	173 493.55

La demande de remboursement pour la tranche 2, à savoir du 01/03/2022 au 30/06/2022 sera réalisée pour octobre 2022.

Nota : les sous stations 1 et 2 ne figurent pas dans ce bilan car les fondements sont contractuels et ces derniers n'ont pas de police d'abonnement signée en vigueur (et sont prévenus de cette conséquence). Une intégration lors de la demande d'octobre 2022 sera toujours possible.

2.1.4 Recouvrement

L'état du recouvrement en fin d'exercice est disponible en annexe 14.

2.2 Dépenses

2.2.1 Conventions Groupe IDEX

IDEX Croix Rouge Géothermie ne dispose pas de personnel en propre. Le personnel intervenant fait parti du Groupe IDEX (IDEX Energies, IDEX Services). Plusieurs accords ont donc été signés entre le Groupe IDEX et IDEX Croix Rouge Géothermie :

2.2.1.1 Administratif et comptabilité

- Convention de trésorerie,
- Convention d'assistance pour les services généraux (juridique, technique, informatique, ressources humaines, communication),
- Convention d'assistance comptable.

2.2.1.2 Travaux de premier établissement

- Convention de détachement de personnel technique pour la réalisation des travaux de premier établissement (assistance à Maîtrise d'ouvrage).

2.2.1.3 Support à l'exploitation

- Convention de détachement d'un commercial pour le développement,
- Prestations de gestion du contrat,
- Prestations SQE
- Prestation de reporting financier.

2.2.1.4 Conduite, entretien et maintenance

- Contrat d'exploitation avec IDEX Energies pour la production et la distribution de chaleur: installations de production de la chaleur, réseau de chaleur, équipements primaire en sous-stations des abonnés : maintenance, dépannages et astreintes.

2.2.2 Compte GER

Au 30 juin 2022, le solde du compte GER est de 113 k€ et les dépenses P3 se sont élevées à 8 081.45€ (voir détail en annexe 6).

En effet, de lourds travaux P3 sont prévus sur le réseau dans les prochaines années conformément au cahier des charges.

2.2.3 Redevance ville

Afin de gérer le contrat de DSP, IDEX Croix Rouge Géothermie reverse 2% du chiffre d'affaires en TTC R1+R2 à la collectivité, conformément à l'article 56 de la convention.

	Prestations (€HT)		Total général
	R1	R2	
€HT	1 423 876.97	539 550.28	1 963 427.24
€TTC	1 502 190.20	569 225.54	2 071 415.74
2%	30 043.80	11 384.51	41 428.31

3 Compte rendu comptable

3.1 Règles comptables

Investissements réalisés sur fonds propres :

Les factures sont d'abord comptabilisées en immobilisations en cours.

Les charges correspondantes sont immobilisées pour le montant correspondant dès que la tranche de travaux concernée est terminée et réceptionnée.

3.2 Compte de Résultat

Le résultat courant (avant Impôt) au 30 juin 2022 est de 88 k€ HT (Voir en annexe 16)

Comme indiqué ci-dessus, les recettes sont de 1 963 k€ HT, se décomposant en :

R1 ventes énergie : 1 424 k€ HT

R2 abonnement : 539 k€ HT

Facturation DR: 0 k€ HT

La principale charge repose sur les achats de gaz, s'élevant à 1 629 k€ HT.
L'électricité alimentant la chaufferie (P2) s'est élevée à 35 840 €HT

Les charges directes s'élèvent ainsi à 1 824 k€HT et les charges indirectes à 51 k€HT.

A noter que les amortissements des travaux réalisés n'ont pas encore été lancés sur cet exercice. Ils le seront sur l'exercice comptable qui est sur l'exercice de la société dédiés (sur année civile).

ANNEXES

Annexe 1	Inventaire des ouvrages et des biens en fin d'exercice
Annexe 2	Plan des réseaux de distribution
Annexe 3	Investissements réalisés en fin d'exercice
Annexe 4	Quantités de chaleur vendues sur l'exercice
Annexe 5	Quantités d'énergie achetées sur l'exercice
Annexe 6	Compte GER et factures P3
Annexe 7	SNCU
Annexe 8	Contrôles réglementaires
Annexe 9	Puissances souscrites en fin d'exercice
Annexe 10	Droits de raccordement facturés sur l'exercice
Annexe 11	Facturation R1-R2 en sur l'exercice
Annexe 12	Polices d'abonnement signées en fin d'exercice
Annexe 13	Evolution des tarifs de la DSP
Annexe 14	Encours en fin d'exercice
Annexe 15	Attestation du commissaire aux comptes
Annexe 16	Détail des comptes

ANNEXE 1 - LISTE DU MATERIEL

Quantité	Matériel	Marque	Caractéristiques
Chaufferie			
1	chaudière	ATLANTIC GUILLOT	type LRR 51 puissance 2500 KW
2	chaudière	ATLANTIC GUILLOT	type LRR54 puissance 4500 KW
1	brûleur	CUENOD	type C285 500 à 2850 KW
2	brûleur	CUENOD	type C750 2300 à 5240 KW MIXTE GAZ/FIOUL
3	caissons d'insonorisation sur brûleurs		
1	pompe recyclage chaudière	SALMSON	QSFA 1.27 KW
2	pompe recyclage chaudière	SALMSON	QSFA 2.5 KW
1	pompe récupérateur	SALMSON	SIL410-16 2.2 KW
2	saturateurs condensat chaudière	BUDERUS	
6	soupape chaudière	ARMARK ARMATURY	Type 6301
3	vanne motorisée	EUROVALVE	EVBL5 modèle 88
1	récupérateur	TOTALECO	24
1	ballon ECS	CHAROT	type 705246 3000LT
1	Vanne 3V		VXG-1425-10 1 SERVOMOTEUR SAS 61
3	pompe réseaux	SALMSON	1450/950 tr/m 190 M3/H 3 Moteurs CEM 15/3KW
1	pompe réseaux	WILO	190M3/h 1 Moteur CEM 15/3 KW
1	bâche alimentaire		4000lt
1	groupe de maintien de pression	MAGNUM	GS SNH 208.2 avec 2 POMPES LOWARA 1.2KW
1	adoucisseur	EUROTROL	
1	ensemble injection traitement chauffage		bac de 100 Lt pompe BETA 5
1	disconnecteur	SOCLA	DG20141
1	pressostat manque d'eau	DANFOSS	
	ensemble de comptage calorie		
1	compteur et intégrateur	SAPPEL type CALEC MB	
2	analyseurs CO2		O T I
3	enregistreurs réseaux		O T I EUROTHERM 6100E
2	pompe puisard	SALMSON	type FVO 204-0.7 T4P DN40 0.75KW TRI
1	armoire générale de commande et de signalisation	SAREL	67575
1	Automate	OMRON	NS10-TVO1B-V2
1	transmetteur d'alarme	WIT	8.0.0.0
1	centrale détection gaz	OLDAM	MX48
5	détecteur gaz	OLDAM	CEX 300 CH4
1	centrale détection incendie	ESSER	ECS80-4
14	détecteur incendie	ESSER	
LIVRAISON GAZ NATUREL			
1	Poste de détente et de comptage		
2	Vannes de sécurité à réarmement		
3	Compteurs gaz	ACTARIS	consommation chaudière 2 MTZ 400 et 1 MTZ 250
DISTRIBUTION FIOUL			
1	Cuve FOD		ACD 025 N6
1	Pompe fioul		
1	Jauge fioul	DELMO	20000Lt

Département du Val-d'Oise
Ville de Taverny
Atlas du Réseau de Chauffage et d'ECS

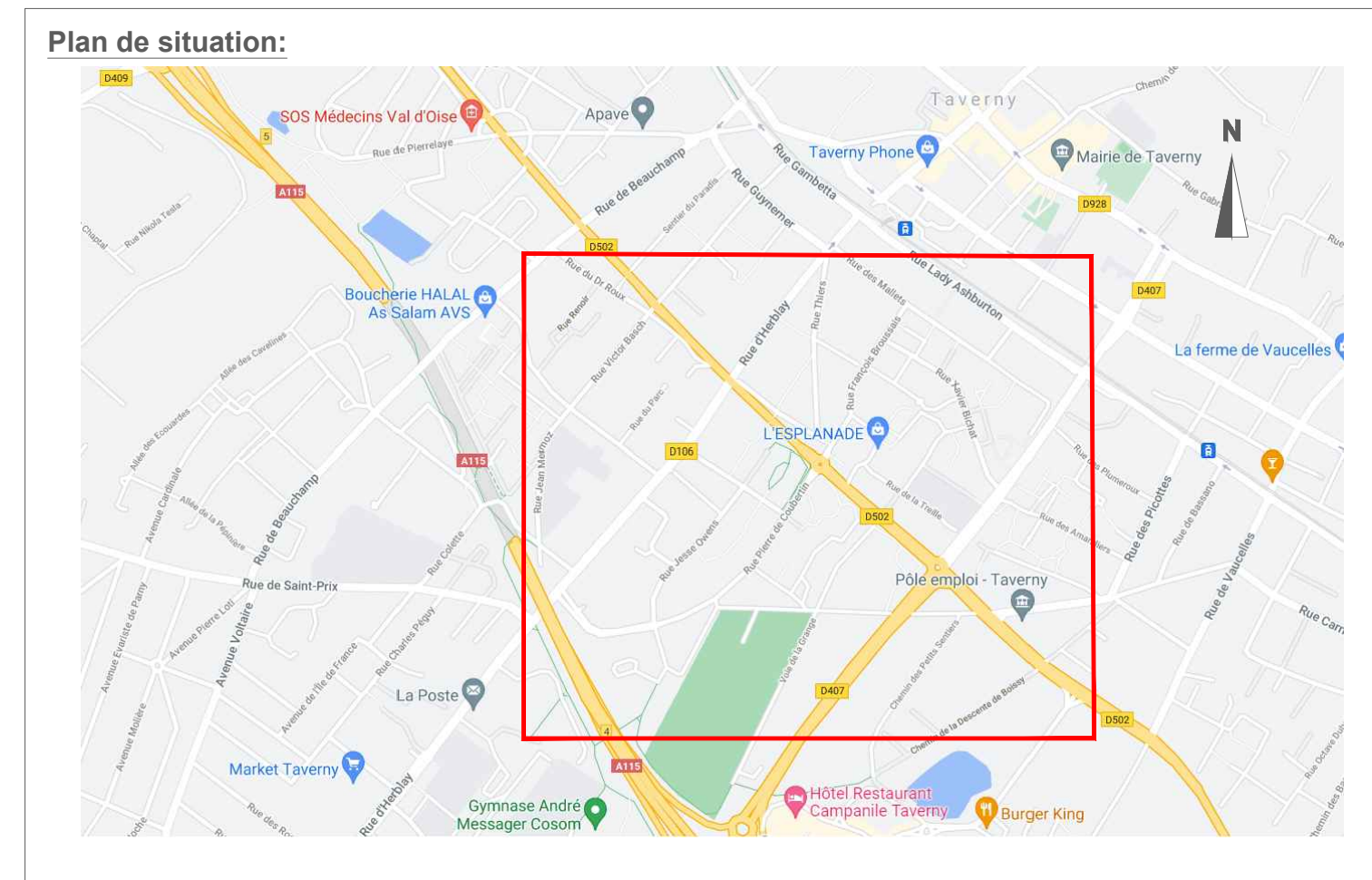
Eau Chaude Haute Température
Acier
En caniveau/ En enterré pré-isolé
Echelle 1/1000

CADASTRE	IDX_HAB_FDP_05_08_2019	Statut	Fourni
Fichier	95007_TAVERNY_Ville-Entree_ELL_G.dwg	Précision	Classe A
Coordonnées	Planimétrie RGF93-CC49	Altimétrie	NGF - IGN1989 Altitudes normales
Normes	Détection NF 570-003-2	Géoreferencement	NF 570-003-3
		Charte graphique	IDX-GAOC-100c

G	03/12/2021	Modifications suite aux remarques	OULED SCHAEIR S.	J.A. Valdes
F	29/11/2021	Modifications suite aux remarques	OULED SCHAEIR S.	J.A. Valdes
E	21/01/2021	Modifications suite aux remarques	BRAMH S.	J.A. Valdes
CD	11/05/2020	Modifications suite aux remarques	BRON A.	J.A. Valdes
B	17/01/2020	Modification des Présentations	BRAMH S.	J.A. Valdes
A	25/07/2019	Création du document	BRACCIO G.	J.A. Valdes
Indice	Date	Modifications	Établi par	Statut

Maitrise d'ouvrage	Entreprise de Travaux	Détection réalisée par
idex Croix Rouge Énergie		
Resp. M. FOVET Agence Taverny	Resp. Date des travaux	Ref. ELL/VA


64-TAV-RED-ELL-TUY-RISX-SN-000-00



Légende

<p>Réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> Eau Chaude Haute Température Aller (80°C +1 à 110°C) Eau Chaude Haute Température Retour Abandonné Isolé des canalisations Caniveau Chambre Caniveau Centrale de production Sous-station Réseau de classe A Réseau de classe B Réseau de classe C 	<ul style="list-style-type: none"> Compensateur axial Purge Vidange Vanne Réducteur de diamètre Echelle d'accès Tampon carré Tampon rectangulaire Tampon rond Angle vertical Soudure
---	---

<ul style="list-style-type: none"> 20.00 10.00 00.00 00.00 00.00 00.00 	<p>Précision des points levés</p> <ul style="list-style-type: none"> 002: 20 cm à 50 cm 005: 50 cm à 100 cm 010: 100 cm à 150 cm 040: 40 cm à 80 cm 150: 80 cm à 150 cm 999: 150 cm à +150 cm
--	---



ANNEXE 3 - INVESTISSEMENTS

Postes	Dépenses (k€)
Réseaux et sous-stations	118
Forage	121
Etude sous-stations	30
Assurance TRC	13
TOTAL	282

ANNEXE 4 - CONSOMMATIONS CLIENTS

Consos 2021-2022	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
CHAUFFAGE	32	10	13	564	1 286	1 380	1 686	1 326	1 156	889	212	74	8 628
ECS	254	252	246	260	306	312	319	269	298	244	270	248	3 278
TOTAL	286	262	259	824	1 592	1 692	2 005	1 595	1 454	1 133	482	322	11 906
DJU Le Bourget	14	30	31	164	341	340.8	413.4	287	267	209	81	36	2 214

CHAUFFAGE

SST	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
1	0	0	0	74	69	69	155	110	104	80	13	0	674
2	0	0	0	120	139	138	261	205	160	85	11	0	1 119
3	0	0	0	64	159	166	191	140	132	101	1	0	954
4	0	0	0	43	122	140	154	117	93	73	15	0	757
5	0	0	0	11	50	51	59	45	36	25	7	0	284
6	25	9	12	25	45	46	53	40	33	27	14	10	339
7	0	0	0	23	77	88	97	82	72	52	4	0	495
8	0	0	0	7	20	25	27	21	17	11	1	0	129
9	6	0	0	61	155	168	169	152	141	121	12	0	985
10	0	0	0	49	159	168	197	141	112	72	0	0	898
11	0	0	0	13	31	33	38	28	22	18	2	1	186
12	0	0	0	0	113	133	116	110	117	129	76	62	856
13	30	31	31	68	134	143	153	124	108	88	55	33	998
14	1	1	1	6	13	12	16	11	9	7	1	0	78
TOTAL	62	41	44	564	1286	1380	1686	1326	1156	889	212	107	8 752

ECS

SST	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
1	23	21	11	20	28	28	31	27	31	30	24	20	294
2	33	32	29	36	42	42	40	34	37	35	32	26	418
3	25	24	25	28	31	33	35	31	37	28	29	27	353
4	15	15	17	19	24	24	26	22	25	20	21	16	244
5	13	13	13	19	20	18	18	14	17	16	16	11	188
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	16	17	17	21	26	27	27	23	25	22	21	16	258
8	7	7	7	9	12	13	11	9	10	9	8	8	110
9	33	32.9	35	38	47	47	50	43	47	40	40	31	484
10	36	36	37	42	47	49	50	39	40	37	35	37	485
12	20	21	23	25	27	28	29	25	27	24	23	19	291
14	3	2	1	3	2	3	2	2	2	2	2	4	28
TOTAL	224	220.9	215	260	306	312	319	269	298	244	270	215	3 153

CHAUFFAGE + ECS

SST	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
1	23	21	11	94	97	97	186	137	135	110	37	20	968
2	33	32	29	156	181	180	301	239	197	120	43	26	1 537
3	25	24	25	92	190	199	226	171	169	129	30	27	1 307
4	15	15	17	62	146	164	180	139	118	93	36	16	1 001
5	13	13	13	30	70	69	77	59	53	41	23	11	472
6	25	9	12	25	45	46	53	40	33	27	14	10	339
7	16	17	17	44	103	115	124	105	97	74	25	16	753
8	7	7	7	16	32	38	38	30	27	20	9	8	239
9	39	32.9	35	99	202	215	219	195	188	161	52	31	1 469
10	36	36	37	91	206	217	247	180	152	109	35	37	1 383
11	0	0	0	13	31	33	38	28	22	18	2	1	186
12	20	21	23	25	140	161	145	135	144	153	99	81	1 147
13	30	31	31	68	134	143	153	124	108	88	55	33	998
14	4	3	2	9	15	15	18	13	11	9	3	4	106
TOTAL	286	261.9	259	824	1592	1692	2005	1595	1454	1152	463	321	11 905

ANNEXE 5 - ENERGIES ENTRANTES

	Biométhane MWh PCS	Gaz naturel MWh PCS	Fioul MWh PCI
juil-21	224	215	0
août-21	206	198	0
sept-21	220	211	0
oct-21	562	540	0
nov-21	1 028	988	0
déc-21	1 141	1 096	0
janv-22	1 256	1 207	0
févr-22	983	945	0
mars-22	900	865	0
avr-22	704	676	0
mai-22	277	266	0
juin-22	194	186	0
TOTAL	7 694	7 392	0

ANNEXE 6 - DEPENSES GROS ENTRETIEN - RENOUELEMENT

Local	Equipement	Objet des travaux	Fournisseur	Date comptable facture	Montant HT	Coût de gestion	MO Idex heures	Tarif MO €HT/h	MO Idex €HT	Total €HT
Réseau	Vannes ECS	Remplacement de 12 vannes ECS sur les SST 4/7/8/9/11/12/13/14	MCCS	09/11/2021	3 670.57	734.11	16	60.00	960.00	5 364.68
SST	Pompe	Circulateur SST 10	Motralec	11/02/2022	472.25	94.45	2	60.00	120.00	686.70
SST	Pompe	Circulateur SST 10 ECS	Motralec	11/02/2022	472.25	94.45	2	60.00	120.00	686.70
SST	SERVO MOTEUR	sst_ SERVOMOTEUR ecs	Motralec	16/03/2022	329.47	65.89	2	60.00	120.00	515.36
CHAUFFERIE	GMP	REFECTION POMPE MAINTIEN DE PRESSION	Motralec	15/06/2022	590.00	118.00	2	60.00	120.00	828.00
TOTAL DEPENSES										8 081.45

Bilan cumulé :

	R23		Dépenses exercice
2021/2022	121 163.11		8 081.45
Cumul	121 163.11		8 081.45
Solde au 30/06/22 :			113 081.66

RESEAU DE CHALEUR – DECLARATION 2021

RECAPITULATIF SUR LES CONTENUS EN CO₂, LE TAUX d'ENR&R, LA CHALEUR ISSUE DE LA COGENERATION ET LES CONSOMMATIONS DES AUXILIAIRES DU RESEAU

Numéro et Nom du réseau :	9501C - Zac Croix Rouge		
Localisation :	TAVERNY	Code Postal :	95 150
Etablissement gestionnaire :	IDEX ENERGIES		

Caractéristiques du réseau	Energie (MWh)	CO ₂ (tonnes)
Total de chaleur produite	13 628	1 521
Total d'électricité produite cogénérée	0	0
Total de chaleur livrée	13 145	

CONTENU CO₂ DU RESEAU : 0,116 kg/kWh

CONTENU CO₂ SUR PERIMETRE ACV DU RESEAU : 0,265 kg/kWh

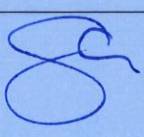
TAUX D'EnR&R : 51 % / 0 % *

Taux de chaleur issue de la cogénération : 0 % de l'énergie produite

Consommation d'électricité des auxiliaires du réseau : 296 MWh

soit, par rapport au total des énergies entrantes déclarées (%) :

1,8 %

Date :	11/08/22	Cachet entreprise IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE 1 bis rue Yves Dumanoir 95150 TAVERNY 901 485 284 RCS PONTOISE Tél. : 01 46 25 42 76
Nom :	JAFFRE	
Signature :		

** Dans le cas d'utilisation de GOB, un 2^{ème} taux ENR&R sera calculé pour la RE2020 qui ne reconnaît pas les GOB comme une ENR&R. Dans ce cas seulement, les deux taux seront renseignés à la suite : TAUX d'ENR&R : x % avec GOB / y % sans GOB*



SYNTHESE DE LA DECLARATION 2021

Numéro et Nom du réseau :	9501C - Zac Croix Rouge		
Localisation :	TAVERNY	Code postal :	95 150
Etablissement gestionnaire :	IDEX ENERGIES		

Types d'énergies		Entrants-utilisés		Chaleur Produite (MWh)	CO ₂ (tonnes)	CO ₂ ACV (tonnes)
COMBUSTIBLES EN INTERNE	Charbon	0	MWh pci	0	0	0
	Bois-énergie	0	MWh pci	0	0	0
	Résidus Agricoles et agroalimentaires	0	MWh pci	0	0	0
	Fioul Lourd (y compris CHV)	0	MWh pci	0	0	0
	Fioul Domestique	0	MWh pci	0	0	0
	Gaz naturel	8 244	MWh pcs	6 677,6	1 521	1 684,2
	GPL	0	MWh pcs	0	0	0
	Biogaz	0	MWh pcs	0	0	0
	Déchets urbains traités par une unité de valorisation énergétique interne (UVE)	0	MWh	0	0	0
ELEC.	Chaudière électrique (*)	0	MWhe	0	0	0
	Pompe à chaleur (*)	0	MWhe	0	0	0
AUTRES	Géothermie directe (sans pompe à chaleur)	0	MWhth	0	0	0
	Chaleur industrielle	0	MWhth	0	0	0
	Cogénération externe	0	MWhth	0	0	0
	UVE externe	0	MWhth	0	0	0
	Autre (**)	8 581	MWhth	6 951	0	1 753,1
	Autre réseau (***)	0	MWhth	0	0	0
TOTAL DE CHALEUR PRODUITE			MWhth	13 628	1 521	3 437,3
TOTAL D'ELECTRICITE COGENEREE			MWhe	0	0	
TOTAL DE CHALEUR LIVREE			MWhth	13 145		

TOTAL DE CO₂ EVITE PAR LE RECOURS A UN RESEAU : 1 699 tco₂

(*) : Le vecteur électrique considéré est le réseau électrique national

(**) : 8 581 MWh de Garantie d'Origine Biométhane

(***) : Pas d'interconnexion physique de réseau de chaleur déclarée

ANNEXE 8 - CONTROLES REGLEMENTAIRES

Date contrôle	Contrôle	Organisme
21/12/2021	Vérification des moyens de secours et de désenfulage naturel de la chaufferie	Dekra
06/12/2021	Vérification réglementaire des installations électriques	Dekra
25/11/2021	CR Q19	Dekra
18/11/2021	Vérification détection gaz	AG2S
21/12/2021	Vérification des installations gaz	Dekra
15/02/2021	Mesures des émissions atmosphériques	Bureau Véritas
01/07/2022	Vérification disconnecteur	Sakkarah

ANNEXE 9 - Puissances souscrites au 30/06/2022

		Police Abonnement		
		Ps ECS	Ps CAF	Ps totale
SST01	Jean Bouin 1	205.0	427.0	632.0
SST02	Jean Bouin 2	275.0	803.0	1 078.0
SST03	4 saisons 1	229.0	748.0	977
SST04	Champs Lormier	148.0	541.0	689
SST05	Jean Nohain	128.7	244.2	372.9
SST06	Goscinny	7.7	218.9	226.6
SST06bis	Goscinny			
SST07	Les Nérins	158.4	309.1	467.5
SST08	Les Sarments		160	160
SST09	Centre ZAC		797	797
SST10	4 saisons 2	311.0	859.0	1 170.00
SST11	Croix Rouge	0.0	196.9	196.9
SST12	Voie de La Grande	184.8	366.5	551.3
SST13	Carré Millésime	165.0	550.0	715
SST14	APAHJ	22.0	55.0	77
SST15	Gymnase 1		310.0	310
SST16	Gymnase 2		120.0	120
TOTAL 2021/2022		1 834.60	6 275.60	8 110.20

ANNEXE 10 - DROITS DE RACCORDEMENT

Aucun droit de raccordement n'a été perçu sur l'exercice.

Les raccordements des sous stations 15 et 16 du prochain exercice sont intégrés dans les travaux de premier établissement.

ANNEXE 11 - BILAN R1

	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
R1 (€HT/MWh)	58.31	65.34	73.67	92.88	121.31	111.03	145.27	115.54	111.66	158.14	124.48	111.40

R1 chauffage (€HT)	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
1	0.00	0.00	0.00	6 872.84	8 370.23	7 661.32	22 517.18	12 709.83	11 612.43	12 651.36	1 618.22	0.00	84 013.41
2	0.00	0.00	0.00	11 145.15	16 861.78	15 322.63	37 916.03	23 686.51	17 865.27	13 442.06	1 369.26	0.00	137 608.69
3	0.00	0.00	0.00	5 944.08	19 287.93	18 431.57	27 746.98	16 176.15	14 738.85	15 972.34	124.48	0.00	118 422.38
4	0.00	0.00	0.00	3 993.68	14 799.55	15 544.70	22 371.91	13 518.64	10 384.19	11 544.36	1 867.17	0.00	94 024.20
5	0.00	0.00	0.00	1 021.64	6 065.39	5 662.71	8 571.06	5 199.48	4 019.69	3 953.55	871.35	0.00	35 364.85
6	1 457.81	588.06	884.09	2 321.91	5 458.85	5 107.54	7 699.42	4 621.76	3 684.71	4 269.83	1 742.69	1 113.95	38 950.63
7	0.00	0.00	0.00	2 136.15	9 340.70	9 770.95	14 091.40	9 474.60	8 039.37	8 223.38	497.91	0.00	61 574.47
8	0.00	0.00	0.00	650.13	2 426.15	2 775.84	3 922.35	2 426.42	1 898.18	1 739.56	124.48	0.00	15 963.12
9	349.87	0.00	0.00	5 665.45	18 802.70	18 653.64	24 550.99	17 562.68	15 743.77	19 135.17	1 493.74	0.00	121 958.02
10	0.00	0.00	0.00	4 550.94	19 287.93	18 653.64	28 618.61	16 291.70	12 505.69	11 386.22	0.00	0.00	111 294.72
11	0.00	0.00	0.00	1 207.39	3 760.54	3 664.11	5 520.34	3 235.23	2 456.47	2 846.55	248.96	111.40	23 050.99
12	0.00	0.00	0.00	0.00	13 707.78	14 767.46	16 851.57	12 709.83	13 063.98	20 400.31	9 460.34	6 906.50	107 867.77
13	1 749.37	2 025.56	2 283.90	6 315.58	16 255.24	15 877.80	22 226.64	14 327.45	12 059.06	13 916.49	6 846.30	3 676.04	117 559.42
14	58.31	65.34	73.67	557.26	1 577.00	1 332.40	2 324.35	1 270.98	1 004.92	1 106.99	124.48	0.00	9 495.72
TOTAL	3 615.36	2 678.96	3 241.67	52 382.20	156 001.76	153 226.32	244 928.85	153 211.27	129 076.57	140 588.18	26 389.37	11 919.27	1 077 259.78

R1 ECS (€HT)	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
1	1 341.18	1 372.15	810.42	1 857.52	3 396.62	3 108.94	4 503.44	3 119.69	3 461.40	4 744.26	2 987.48	2 227.90	32 930.99
2	1 924.31	2 090.90	2 136.55	3 343.54	5 094.93	4 663.41	5 810.89	3 928.49	4 131.34	5 534.97	3 983.30	2 896.27	45 538.90
3	1 457.81	1 568.17	1 841.86	2 600.53	3 760.54	3 664.11	5 084.53	3 581.86	4 131.34	4 427.97	3 609.87	3 007.67	38 736.26
4	874.68	980.11	1 252.46	1 764.65	2 911.39	2 664.81	3 777.08	2 541.97	2 791.45	3 162.84	2 614.04	1 782.32	27 117.79
5	758.06	849.43	957.77	1 764.65	2 426.15	1 998.60	2 614.90	1 617.62	1 898.18	2 530.27	1 991.65	1 225.35	20 632.62
6	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7	933.00	1 110.79	1 252.46	1 950.40	3 154.00	2 997.91	3 922.35	2 657.51	2 791.45	3 479.12	2 614.04	1 782.32	28 645.35
8	408.19	457.38	515.72	835.89	1 455.69	1 443.44	1 597.99	1 039.90	1 116.58	1 423.28	995.83	891.16	12 181.04
9	1 924.31	2 149.70	2 578.60	3 529.30	5 701.46	5 218.58	7 263.61	4 968.39	5 247.92	6 325.68	4 979.13	3 453.25	53 339.92
10	2 099.24	2 352.26	2 725.95	3 900.80	5 701.46	5 440.64	7 263.61	4 506.21	4 466.32	5 851.25	4 356.74	4 121.62	52 786.10
12	1 166.25	1 372.15	1 694.51	2 321.91	3 275.31	3 108.94	4 212.89	2 888.60	3 014.76	3 795.41	2 863.00	2 116.51	31 830.22
14	174.94	130.68	73.67	278.63	242.62	333.10	290.54	231.09	223.32	316.28	248.96	445.58	2 989.41
TOTAL	13 061.95	14 433.72	15 839.96	24 147.82	37 120.17	34 642.47	46 341.82	31 081.32	33 274.06	41 591.33	31 244.02	23 949.94	346 728.58

R1 chauffage + ECS (€HT)	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
1	1 341.18	1 372.15	810.42	8 730.37	11 766.85	10 770.26	27 020.62	15 829.52	15 073.82	17 395.61	4 605.69	2 227.90	116 944.39
2	1 924.31	2 090.90	2 136.55	14 488.69	21 956.70	19 986.04	43 726.92	27 615.00	21 996.61	18 977.03	5 352.56	2 896.27	183 147.59
3	1 457.81	1 568.17	1 841.86	8 544.61	23 048.47	22 095.68	32 831.51	19 758.01	18 870.19	20 400.31	3 734.34	3 007.67	157 158.63
4	874.68	980.11	1 252.46	5 758.33	17 710.93	18 209.50	26 148.99	16 060.61	13 175.64	14 707.20	4 481.21	1 782.32	121 141.98
5	758.06	849.43	957.77	2 786.29	8 491.54	7 661.32	11 185.96	6 817.09	5 917.87	6 483.82	2 863.00	1 225.35	55 997.48
6	1 457.81	588.06	884.09	2 321.91	5 458.85	5 107.54	7 699.42	4 621.76	3 684.71	4 269.83	1 742.69	1 113.95	38 950.63
7	933.00	1 110.79	1 252.46	4 086.55	12 494.70	12 768.86	18 013.75	12 132.11	10 830.82	11 702.50	3 111.95	1 782.32	90 219.82
8	408.19	457.38	515.72	1 486.02	3 881.85	4 219.28	5 520.34	3 466.32	3 014.76	3 162.84	1 120.30	891.16	28 144.16
9	2 274.18	2 149.70	2 578.60	9 194.75	24 504.17	23 872.22	31 814.60	22 531.07	20 991.69	25 460.85	6 472.86	3 453.25	175 297.93
10	2 099.24	2 352.26	2 725.95	8 451.74	24 989.40	24 094.28	35 882.22	20 797.91	16 972.01	17 237.47	4 356.74	4 121.62	164 080.83
11	0.00	0.00	0.00	1 207.39	3 760.54	3 664.11	5 520.34	3 235.23	2 456.47	2 846.55	248.96	111.40	23 050.99
12	1 166.25	1 372.15	1 694.51	2 321.91	16 983.08	17 876.40	21 064.46	15 598.43	16 078.74	24 195.72	12 323.34	9 023.00	139 697.99
13	1 749.37	2 025.56	2 283.90	6 315.58	16 255.24	15 877.80	22 226.64	14 327.45	12 059.06	13 916.49	6 846.30	3 676.04	117 559.42
14	233.25	196.02	147.35	835.89	1 819.62	1 665.50	2 614.90	1 502.07	1 228.24	1 423.28	373.43	445.58	12 485.12
TOTAL	16 677.31	17 112.68	19 081.63	76 530.02	193 121.94	187 868.79	291 270.66	184 292.59	162 350.63	182 179.51	57 633.39	35 757.82	1 423 876.97

ANNEXE 11 - BILAN R2

Tarifs unitaires (€HT/kW)	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
R21	1.37	1.36	1.36	1.39	1.52	1.86	2.06	2.18	2.36	2.18	2.18	1.81
R22	30.22	30.35	30.52	30.80	31.00	31.15	31.57	31.59	31.98	32.02	32.02	32.00
R23	12.92	12.92	12.92	12.96	12.99	13.05	13.13	13.16	13.23	13.23	13.23	13.28
R24	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60
R25	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50
R2	65.60	65.72	65.90	66.26	66.61	67.16	67.86	68.03	68.66	68.53	68.53	68.18
PS chauffage (kW)	6 097.30	6 097.30	6 097.30	6 097.30	6 097.30	6 097.30	6 275.60	6 275.60	6 275.60	6 275.60	6 275.60	6 275.60
PS ECS (kW)	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60	1 834.60
PS (kW)	7 931.90	7 931.90	7 931.90	7 931.90	7 931.90	7 931.90	8 110.20	8 110.20	8 110.20	8 110.20	8 110.20	8 110.20

R2 mensuel (€HT/mois)	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	TOTAL
R21	903.34	897.53	899.19	919.12	1 006.29	1 228.81	1 393.11	1 472.91	1 592.61	1 473.76	1 473.76	1 219.93	14 480.35
R22	19 972.28	20 059.30	20 174.07	20 361.05	20 492.48	20 592.45	21 333.59	21 352.52	21 613.72	21 644.01	21 644.01	21 628.86	250 868.33
R23	8 537.20	8 537.61	8 540.90	8 569.69	8 584.91	8 624.40	8 875.46	8 893.97	8 940.23	8 940.23	8 940.23	8 972.61	104 957.45
R24	19 565.35	19 565.35	19 565.35	19 565.35	19 565.35	19 565.35	20 005.16	20 005.16	20 005.16	20 005.16	20 005.16	20 005.16	237 423.08
R25	-5 618.43	-5 618.43	-5 618.43	-5 618.43	-5 618.43	-5 618.43	-5 744.73	-5 744.73	-5 744.73	-5 744.73	-5 744.73	-5 744.73	-68 178.93
TOTAL	43 359.74	43 441.36	43 561.09	43 796.78	44 030.61	44 392.58	45 862.60	45 979.83	46 407.00	46 318.43	46 318.43	46 081.84	539 550.28

ANNEXE 12 - Polices d'abonnement

Toutes les polices d'abonnement ont été renouvelées à l'exception des sous stations 1 et 2 (Résidences Jean Bouin, gérées par I3F).

Ces dernières ont en effet réalisé et projettent des travaux de rénovation et d'amélioration dont l'impact sur les puissances souscrites est en discussion.

Les polices d'abonnement pour les sous-stations 15 et 16 sont signées. Elles entreront en vigueur à l'issue de leur raccordement au prochain exercice.

Leurs puissances respectives sont de 310 et 120 kW.

ANNEXE 13 - EVOLUTION DES TARIFS

FORMULES CONTRACTUELLES

R21 = 010534766/010534766o

R22 = (0.15 + 0.60 * ICHT-IME/ICHT-IMEo + 0.25* FSD2/FSD2o)

R23 = (0.15 + 0.25 * ICHT-IME/ICHT-IMEo + 0.60* BT40/BT40o)

R24o = (non révisé)

R25o = révision en fonction des aides perçues

R1 = R1o (27% R1gé0 + 39% R1gaz + 34% R1biométhane)

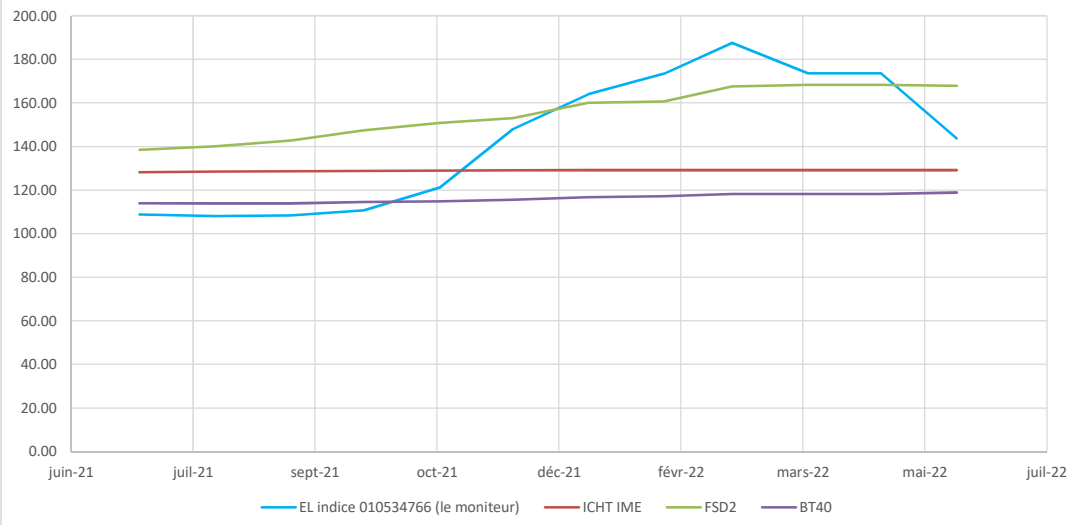
R1 gaz = 0.14*TCT/TCTo + 0.14*TCD/TCDo + 0.02*TVd/TVDo + 0.46*PEGNord/PEGNordo + 0.24*TICGN/TICGNo

R1 bio = 0.13*TCT/TCTo + 0.13*TCD/TCDo + 0.02*TVd/TVDo + 0.49*PEGNord/PEGNordo + 0.23*TICGN/TICGNo

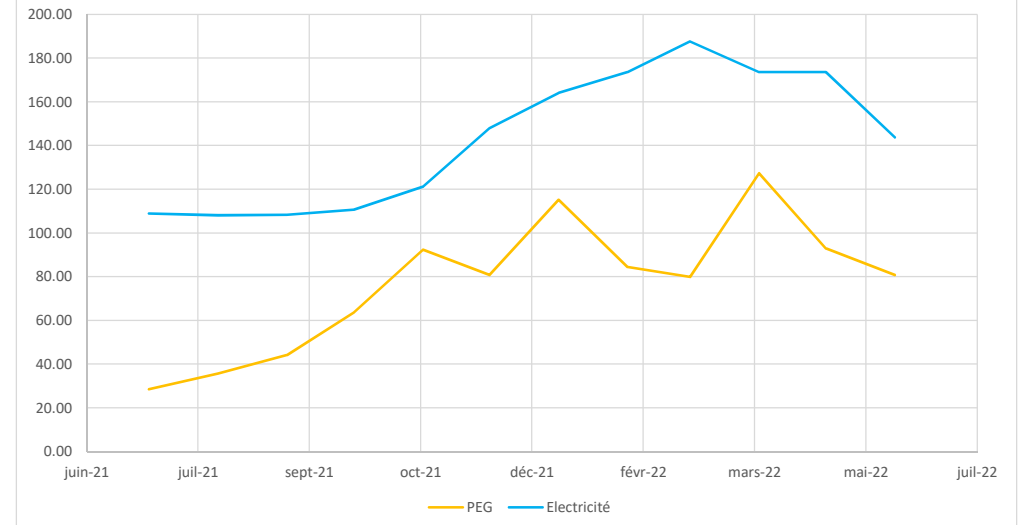
R1 géo = 0.24*TURPE + 0.03*Capa/Capao + 0.65 * E(Indice 010534766)/Eo(Indice 010534766) + 0.08*CSPEréduit/CSPEréduito)

Prix unitaires	BASE 30/04/2021	Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022
PEG Nord MA Biométhane	21.99	33.25	40.39	48.91	68.46	97.12	85.48	119.97	89.16	84.59	132.12	97.67	85.53
PEG Nord MA Gaz	17.24	28.50	35.64	44.16	63.71	92.37	80.73	115.22	84.41	79.84	127.37	92.92	80.78
TICGN €/MWh/pcs	8.43	8.43	8.43	8.43	8.43	8.43	8.43	8.41	8.41	8.41	8.41	8.41	8.41
TCT €/MWh/jour	456.10	440.07	440.07	440.07	440.07	440.07	440.07	440.13	440.13	440.13	492.24	492.24	492.24
TVd T4 €/MWh/jour	0.83	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85
TCd T4 €/MWh/jour	15903.70	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64	15884.64
TURPE energie c€/kWh	8.19	8.19	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95	7.95
TURPE puissance €/kW/an	55.78	55.78	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33	65.33
CAPA € valeur 01/01/2021	39095.40	39095.40	39095.40	39095.40	39095.40	39095.40	39095.40	23899.90	23899.90	23899.90	23899.90	23899.90	23899.90
EL indice 010534766 (le moniteur)	143.30	108.80	108.10	108.30	110.70	121.20	148.00	164.10	173.50	187.60	173.60	173.60	143.70
CSPE réduit €/MWh	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
TURPE Coefficient		1.00	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04	1.04
EL indice 010534766 (le moniteur)	143.30	108.80	108.10	108.30	110.70	121.20	148.00	164.10	173.50	187.60	173.60	173.60	143.70
ICHT IME	128.50	128.20	128.50	128.70	128.80	128.90	129.10	129.20	129.20	129.20	129.20	129.20	129.20
FSD2	133.90	138.50	140.10	142.70	147.50	150.80	153.00	160.10	160.60	167.50	168.30	168.30	167.90
BT40	112.20	114.00	113.90	113.90	114.50	114.80	115.60	116.80	117.20	118.20	118.20	118.20	118.90
Coefficient R21	1	0.7592	0.7544	0.7558	0.7725	0.8458	1.0328	1.1452	1.2107	1.3091	1.2114	1.2114	1.0028
Coefficient R22	1	1.0072	1.0116	1.0174	1.0268	1.0334	1.0385	1.0522	1.0531	1.0660	1.0675	1.0675	1.0667
Coefficient R23	1	1.0090	1.0091	1.0095	1.0129	1.0147	1.0193	1.0260	1.0281	1.0334	1.0334	1.0334	1.0372
Coefficient R24	1	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000
Coefficient R25	1	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000	1.0000
Tarification R2													
R21	1.80	1.37	1.36	1.36	1.39	1.52	1.86	2.06	2.18	2.36	2.18	2.18	1.81
R22	30.00	30.22	30.35	30.52	30.80	31.00	31.15	31.57	31.59	31.98	32.02	32.02	32.00
R23	12.80	12.92	12.92	12.92	12.96	12.99	13.05	13.13	13.16	13.23	13.23	13.23	13.28
R24	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60	29.60
R25	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50	-8.50
Total R2	65.70	65.60	65.72	65.90	66.26	66.61	67.16	67.86	68.03	68.66	68.53	68.53	68.18
coefficient R2		0.9984	1.0003	1.0031	1.0085	1.0139	1.0222	1.0329	1.0355	1.0451	1.0431	1.0431	1.0378
Coefficient R1 Biométhane	1	1.2467	1.4058	1.5957	2.0313	2.6699	2.4106	3.1787	2.4920	2.3902	3.4642	2.6965	2.4260
Coefficient R1 géo	1	0.8435	0.8492	0.8501	0.8610	0.9086	1.0302	1.0915	1.1342	1.1981	1.1346	1.1346	0.9990
Coefficient R1gaz	1	1.2959	1.4864	1.7137	2.2354	3.0001	2.6896	3.6094	2.7872	2.6653	3.9495	3.0302	2.7063
Tarification R1													
R1 Biométhane	58.10	72.43	81.68	92.71	118.02	155.12	140.05	184.68	144.79	138.87	201.27	156.67	140.95
R1 géo	33.40	28.17	28.36	28.39	28.76	30.35	34.41	36.46	37.88	40.02	37.90	37.90	33.37
R1 gaz	51.60	66.87	76.70	88.43	115.35	154.80	138.78	186.25	143.82	137.53	203.79	156.36	139.65
Total R1	48.90	58.31	65.34	73.67	92.88	121.31	111.03	145.27	115.54	111.66	158.14	124.48	111.40
coefficient R1		1.1926	1.3363	1.5068	1.8995	2.4809	2.2708	2.9710	2.3631	2.2836	3.2343	2.5458	2.2782

Evolution des termes du R2



Evolution des termes du R1



ANNEXE 14 - Encours

Suite au renouvellement de la délégation de service public, à la signature des polices d'abonnement correspondantes dans un contexte de chamboulement énergétique, à la validation des annexes de facturation (intégrant la complexification du marché des énergies), les premières factures ont été émises sur le mois de juin 2022 : il n'y a donc aucun impayé à fin juin 2022.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 5 mois et 24 jours clos le 31 décembre 2021
IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE S.A.S.
1 B, rue Yves Dumanoir - 95150 Taverny

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE S.A.S.

Siège social : 1 B, rue Yves Dumanoir - 95150 Taverny
Capital social : € 81 562

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 5 mois et 24 jours clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE S.A.S. relatifs à l'exercice de 5 mois et 24 jours clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 8 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Frederic
Quelin

Signature
numérique de
Frederic Quelin
Date : 2022.06.21
18:31:04 +02'00'

Frédéric Quelin
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021
Capital souscrit non appelé			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel, outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours	59 138		59 138
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations par mise en équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	59 138		59 138
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements	9 443		9 443
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
CREANCES			
Créances clients et comptes rattachés	869 492		869 492
Autres créances	139 943		139 943
Capital souscrit et appelé, non versé			
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
Disponibilités	71 915		71 915
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	1 090 793		1 090 793
Frais d'émission d'emprunts à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	1 149 931		1 149 931

Rubriques	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 81 562)	81 562
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 176
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	79 386
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS	
DETTES FINANCIERES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES D'EXPLOITATION	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	921 269
Dettes fiscales et sociales	149 275
DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
COMPTES DE REGULARISATION	
Produits constatés d'avance	
DETTES	1 070 545
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	1 149 931

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021
Ventes de marchandises	499 622		499 622
Production vendue de biens			
Production vendue de services	224 955		224 955
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	724 577		724 577
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			1
PRODUITS D'EXPLOITATION			724 578
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 443
Variation de stock (marchandises)			-9 443
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			631 946
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes			90 448
Impôts, taxes et versements assimilés			4 360
Salaires et traitements			
Charges sociales			
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION			726 754
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 176
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 176

Rubriques	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	
Impôts sur les bénéfices	
TOTAL DES PRODUITS	724 578
TOTAL DES CHARGES	726 754
BENEFICE OU PERTE	-2 176

1 Faits marquants

Création de la société le 08 Juillet 2021, il s'agit du premier exercice social de la société d'une durée de 5 mois et 24 jours.

Signature du contrat de DSP le 28 juin 2021 avec la ville de Taverny pour la réalisation d'une géothermie et l'exploitation d'un réseau de chaleur pour la ZAC de la Croix-Rouge à Taverny. Le contrat a pris effet au 1er juillet 2021 pour une durée de 15 ans (fin prévue à fin juin 2036).

2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité afin de donner une image fidèle de patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, conformément aux règles de base suivantes :

- établie en valeur liquidative,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, telles qu'elles résultent de l'application du nouveau plan comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2-1. Comparabilité des comptes

Aucune comparaison des comptes n'est possible, il s'agit du premier exercice d'IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE. Exercice de 'une durée de 5 mois et 24 jours (08/07/2021 au 31/12/2021).

2-2. Immobilisations incorporelles

Néant

2-3. Immobilisations corporelles

Montant des immobilisations en cours au 31/12/2021 : 59 137.50 €

Budget prévisionnel : 2 647 K€

Autres immobilisations corporelles

Néant

2-4. Immobilisations Financières

Néant

2-5. Stocks et en cours

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au prix d'acquisition, selon la règle "premier entré – premier sorti", règle FIFO. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur brute unitaire comptable d'un élément de stock est supérieure à la valeur de réalisation.

2-6. Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les travaux en cours sont valorisés par affaires, selon la méthode de l'avancement.

2-7. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

2-8. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est revue à chaque clôture et ajustée le cas échéant pour refléter la meilleure estimation de l'obligation à cette date.

Provision pour Garantie Totale

Les provisions pour charges résultant de la garantie totale accordées à certains clients sur leurs installations, sont constituées en fonction :

- De la probabilité de renouvellement ou de remise en état des dites installations au prix de revient estimé par rapport à la valeur des prévisions techniques,
- De la durée de l'engagement contractuel de la société.

2-9. Réglementation environnementale

Quotas de CO2

Néant

2-10. Situation fiscale

Les impôts sur les bénéfices figurant au compte de résultat ont été calculés au taux de droit commun.

2-11. Informations complémentaires

La société a pour objet la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation de l'ensemble des ouvrages de la concession du service public du réseau de chaleur de la ZAC Croix Rouge de la ville de Taverny.

Le siège social est fixé au 1 bis rue Yves Dumanoir - 95150 Taverny.

3 Autres informations

Néant

4 Événements postérieurs à la clôture

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			59 138
Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		59 138
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
TOTAL GENERAL			59 138

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			59 138	
Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		59 138	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			59 138	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
NEANT					
TOTAL					

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	869 492	869 492	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	139 943	139 943	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	1 009 435	1 009 435	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	921 269	921 269		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	144 915	144 915		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 360	4 360		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 070 545	1 070 545		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2021
CHARGES A PAYER		
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		
4081010	FNP HG (AUTO)	10 571
4081011	FNP HG (SAISIE)	321 268
4081041	FNP GROUPE (SAISIE)	302 878
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		634 717
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
4486041	ETAT CAP CET	1 000
4486410	TAXE FONCIERE	3 360
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 360
TOTAL CHARGES A PAYER		639 077

Compte	Libellé	31/12/2021
PRODUITS A RECEVOIR		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
4181010	FAE CLTS HG (SAISIE)	869 492
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		869 492
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		869 492

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
NEANT		
TOTAL		

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
NEANT		
TOTAL		

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			81 562
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice		2 176	
	SOLDE		79 386
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			79 386

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	81 562			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-2 175		-2 175
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-2 175		-2 175

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
IDEX GROUP 148/152 ROUTE DE LA REINE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	SAS	33 965 954	100,00 %

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution à 1ère demande	264 721					264 721
TOTAL						
	264 721					264 721

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

ANNEXE 15 - Attestation commissaire aux comptes

ANNEXE 16 - REALISE IDEX CROIX ROUGE GEOTHERMIE du 01/07/2021 au 30/06/2022 (en €)

Poste	P1	P2	P3	P4	P5	P6	FGX	TOTAL
1A-FACTURATION	1 423 877	539 550				0	0	1 963 427
1 PRODUITS NETS	1 423 877	539 550	0	0	0	0	0	1 963 427
2 Redevances Ville	-30 044	-11 385	0	0	0	0	0	-41 428
REDEVANCES VILLE	-30 044	-11 385	0	0	0	0	0	-41 428
21 Fournitures	-1 613 818	-42 834	-5 535	0	0	0	0	-1 662 186
211-ACHATS	-1 613 818	-40 672	-945	0	0	0	0	-1 655 434
212-VARIATION STOCKS	0	0	0	0	0	0	0	0
213-SOUS TRAITANCE	0	-2 162	-4 590	0	0	0	0	-6 752
22 Main d'œuvre	0	-93 000	0	0	0	0	0	-93 000
229-PERSONNEL PRÊTE	0	-93 000	0	0	0	0	0	-93 000
23 Frais auxiliaires	0	-1 216	0	0	0	0	0	-1 216
233-OUTILLAGE	0	-1 216	0	0	0	0	0	-1 216
24 Charges annexes	0	-26 135	0	0	0	0	0	-26 135
241-COUTS DES LOCAUX	0	-9 240	0	0	0	0	0	-9 240
243-CET	0	-6 880	0	0	0	0	0	-6 880
244-ASSURANCES	0	-10 015	0	0	0	0	0	-10 015
2 CHARGES DIRECTES	-1 643 862	-174 569	-5 535	0	0	0	0	-1 823 966
3 MARGE BRUTE	-219 985	364 981	-5 535	0	0	0	0	139 462
FRAIS GENERAUX								
F272- INFORMATIQUE							-4 375	-4 375
F277-HONORAIRES COM							-6 812	-6 812
F280-FRAIS DIVERS DE GESTION							-713	-713
F281-PUBLICITE							-644	-644
F6-AUTRES REDEVANCES							-10 826	-10 826
710-REDEVANCE							-28 000	-28 000
TOTAL FRAIS GENERAUX								-51 370
810-RESULTAT FINANCIER							0	0
911- RESULTAT EXCEPTIONNEL				0				0
IMPOTS /BENEFICES							0	0

RESULTAT NET APRES IMPOTS

88 092